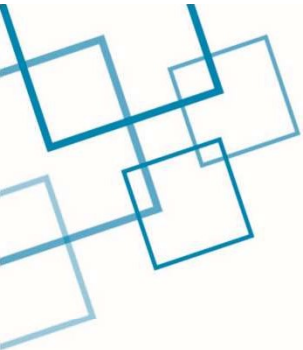
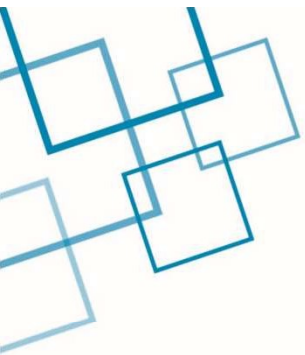




Présentation du Budget 2022 et du Compte Administratif 2021

Conseil Municipal du 6 Avril 2022



Le contexte Local fin 2021

CA 2021

Section de Fonctionnement

Dépenses réelles : 27,3M€

Dépenses d'ordre : 3M€

+1,4M€ d'excédent de fonctionnement

Recettes réelles : 28,6 M€

Recettes d'ordre: 0,6 M€

Résultat antérieur : 2,5M€

Section d'investissement

Dépenses réelles: 4,4 M€

Dépenses d'ordre:0,6M€

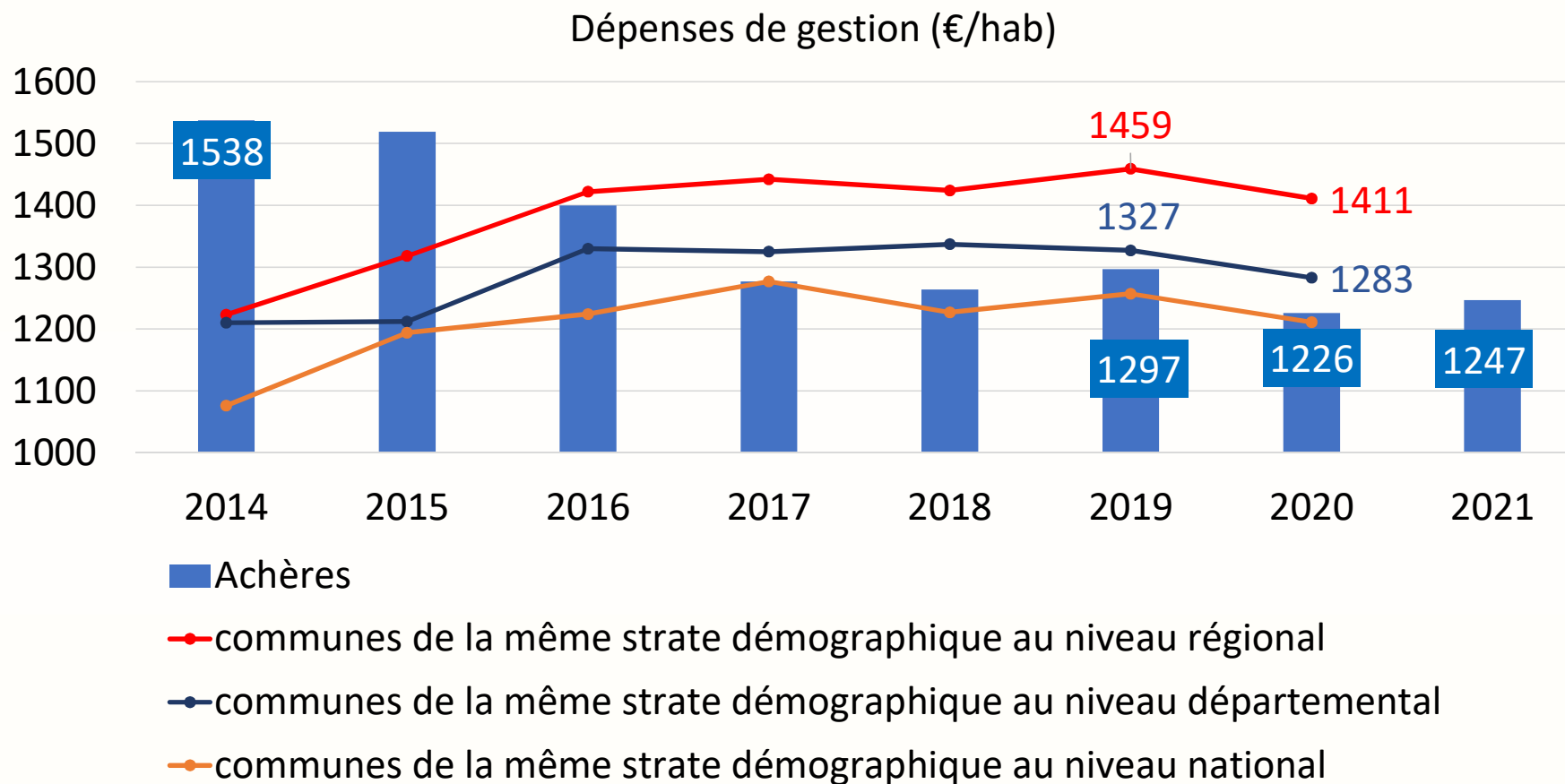
+2,8M€ d'excédent d'investissement

Recettes réelles :3,2M€

Recettes d'ordre: 3M€

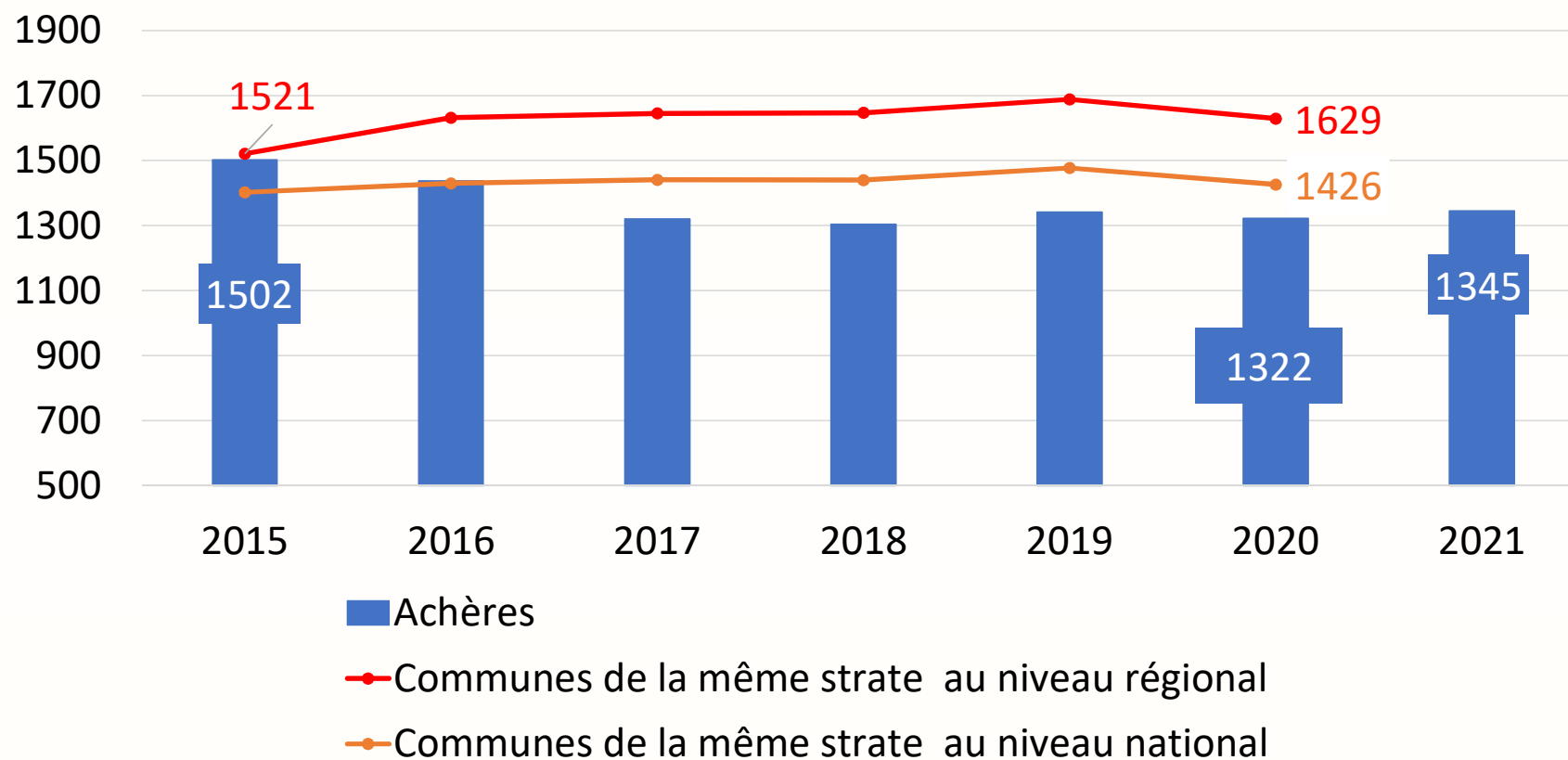
Excédent antérieur:1,6M€

Un effort soutenu de diminution des dépenses de fonctionnement

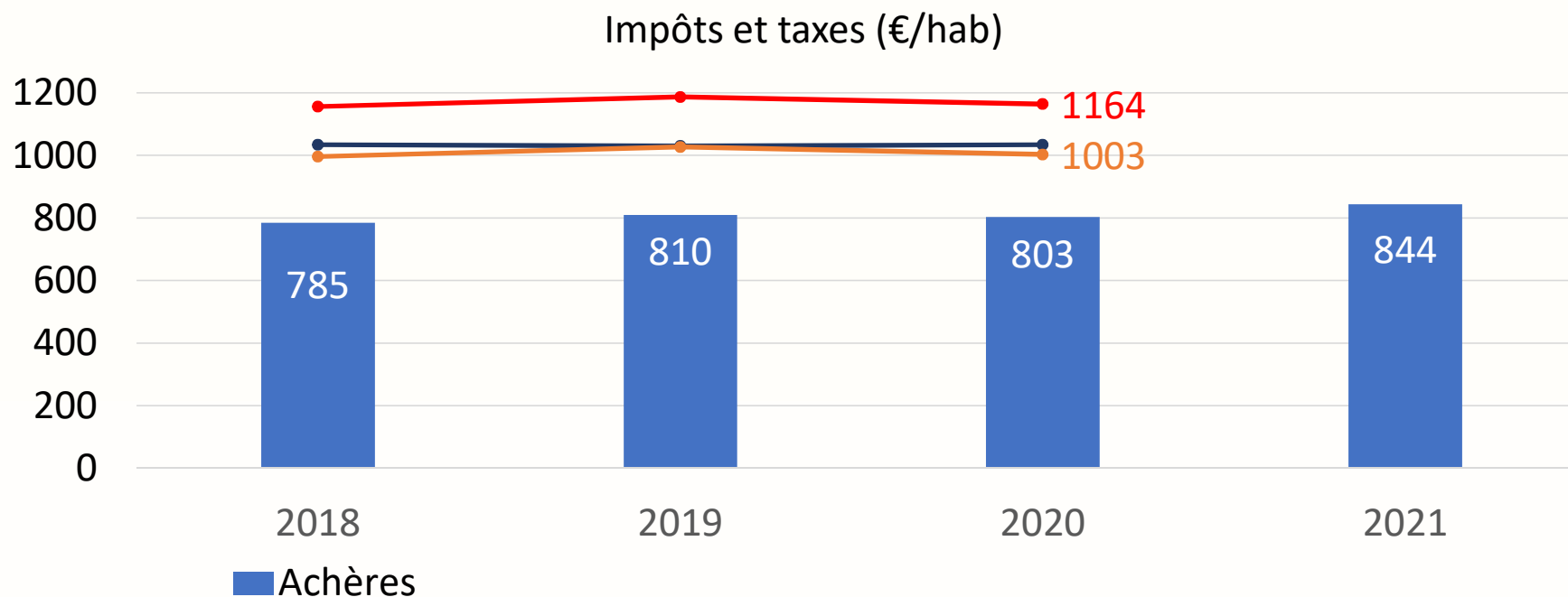


Une baisse trop rapide des recettes de fonctionnement

Recettes de gestion (€/hab)

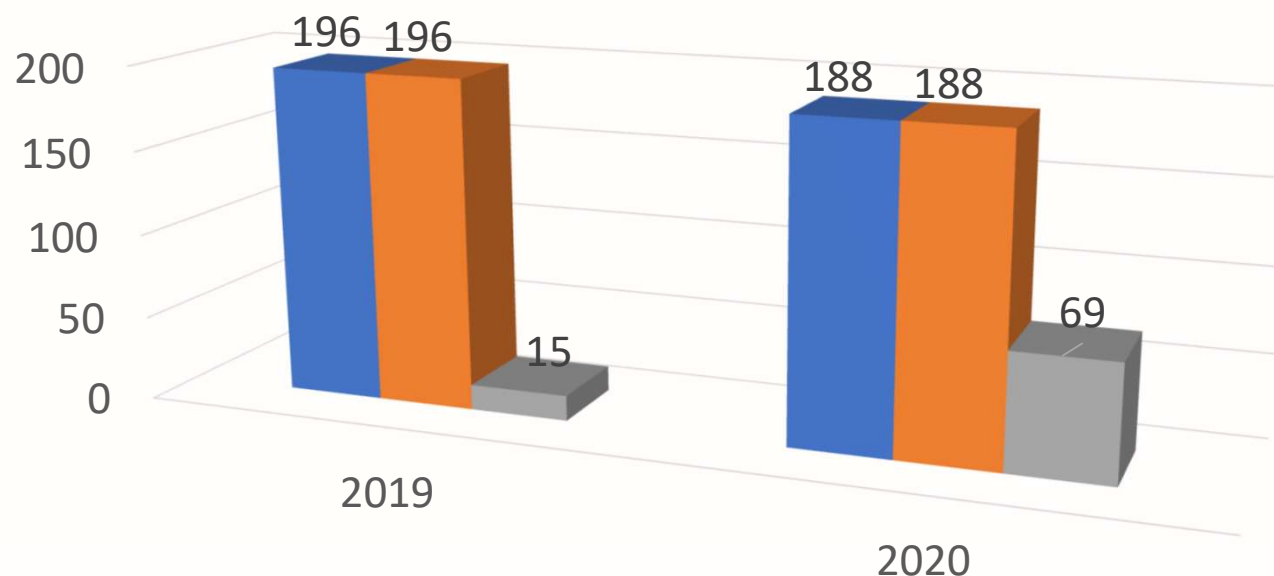


Des recettes fiscales insuffisantes

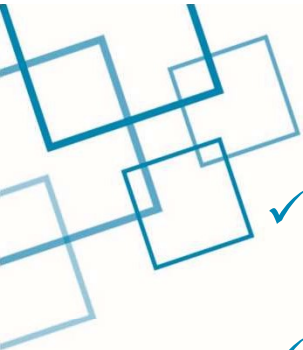


- Achères
- communes de la même strate démographique au niveau régional
- communes de la même strate démographique au niveau départemental
- communes de la même strate démographique au niveau national

Une capacité d'autofinancement brute insuffisante (€/hab)

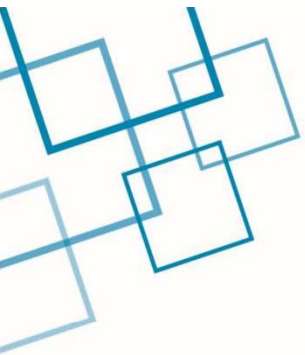


- communes de la même strate démographique au niveau régional
- communes de la même strate démographique au niveau national
- Achères

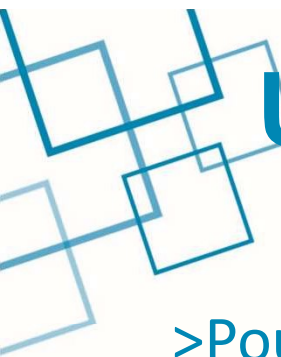


Une situation financière fragile

- ✓ Réduction des dépenses de fonctionnement moins rapide que la diminution des recettes de fonctionnement;
- ✓ Des marges de manœuvre plus réduites pour l'avenir en termes de diminution des dépenses de fonctionnement;
- ✓ Des recettes fiscales insuffisantes;
- ✓ Un autofinancement encore trop faible pour les années à venir;
- ✓ Un contexte incertain au-delà de 2023 sur le niveau des recettes pérennes de la ville:
 - Incertitude de l'impact de la réforme des indicateurs financiers sur les dotations versées par l'Etat;
 - Incertitude de l'impact de l'aggravation du déficit public sur les dotations de l'Etat.

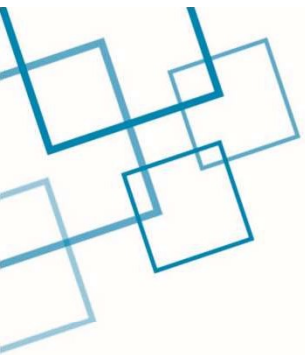


Une stratégie financière responsable tournée vers l'avenir



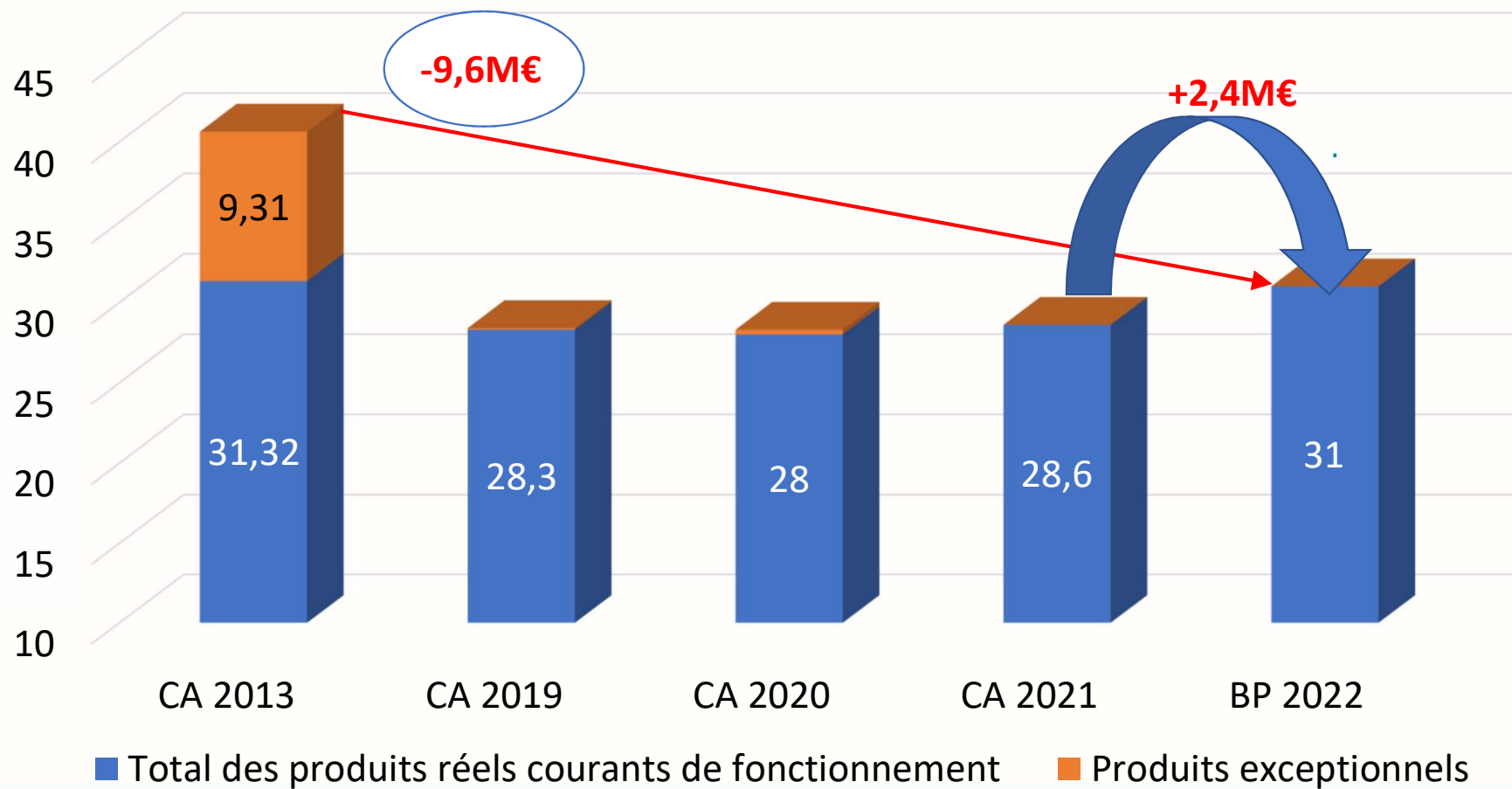
Une stratégie financière responsable tournée vers l'avenir

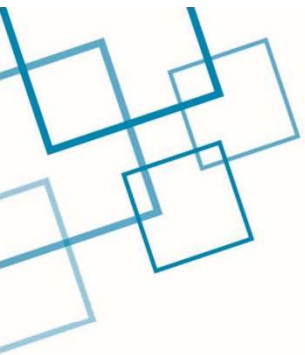
- >Poursuivre les efforts de réduction/ redéploiement des dépenses de fonctionnement ;
- >Augmenter les taux de fiscalité afin de disposer de recettes pérennes plus importantes ;
- >Doter la commune d'une capacité d'autofinancement lui permettant d'investir grâce à ses fonds propres;
- >Piloter la dette;
- >Maintenir un haut niveau d'investissement permettant de préserver le patrimoine existant et d'améliorer le cadre de vie des Achérois



L'augmentation des recettes de fonctionnement

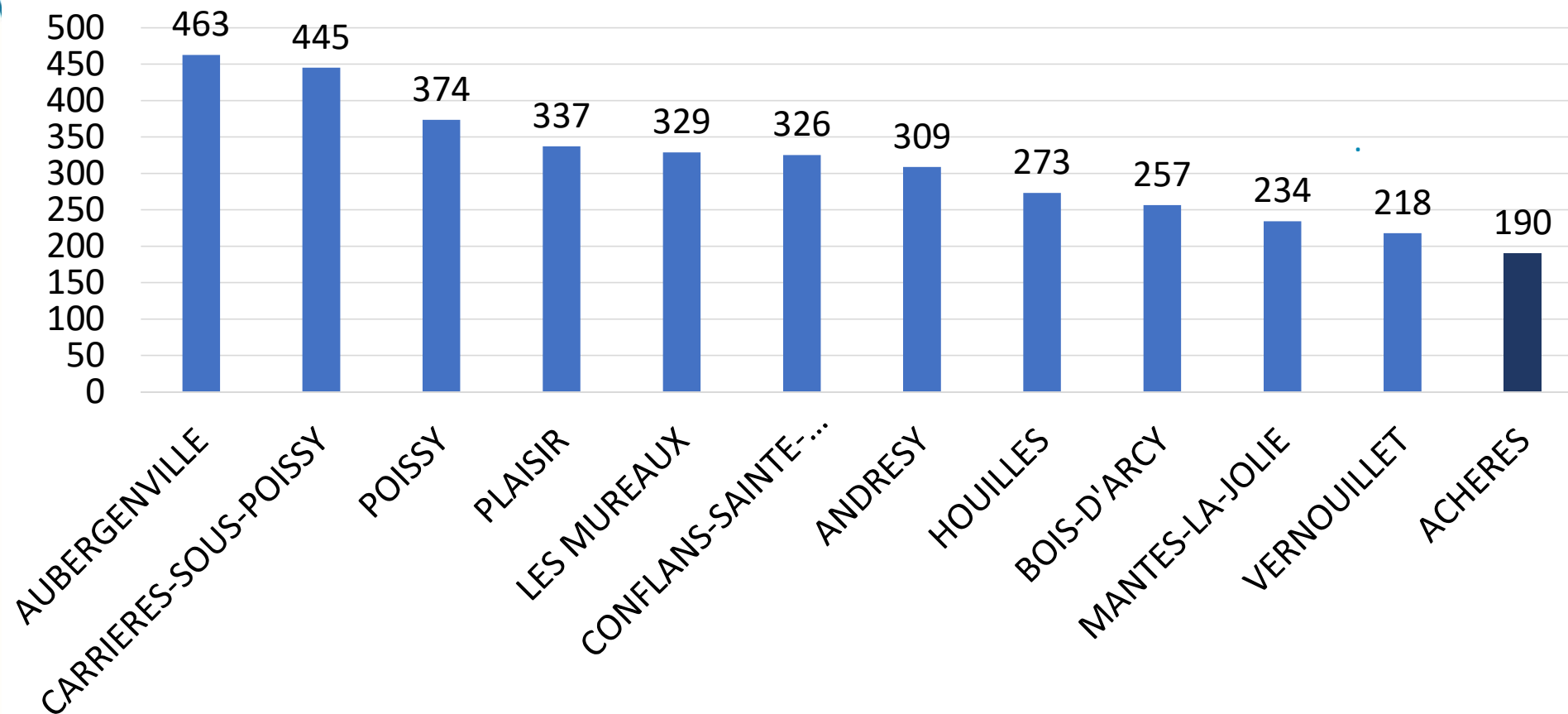
Evolution des recettes de fonctionnement (en M€)



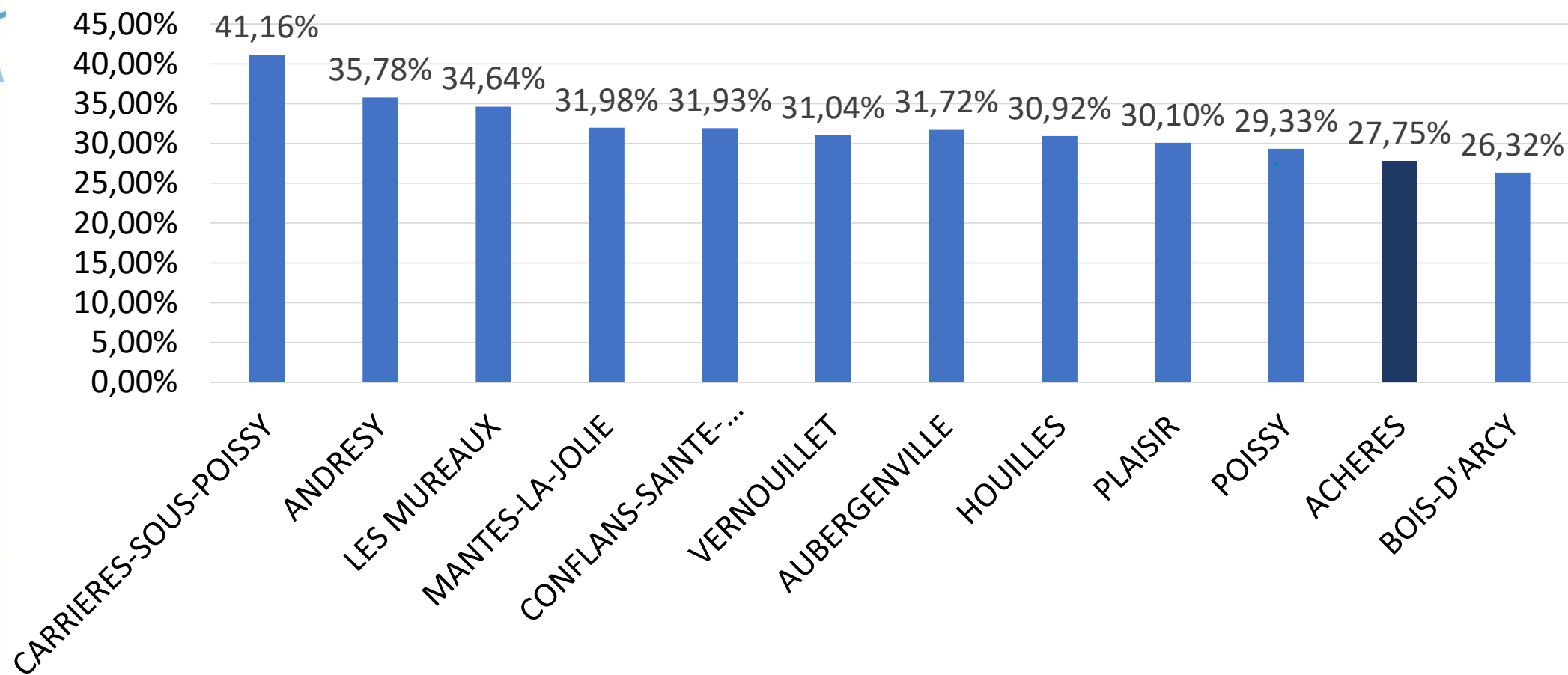


Focus sur l'évolution de la Taxe sur le Foncier Bâti

Un produit de taxes sur le foncier bâti insuffisant (en K€/hab-données 2020)

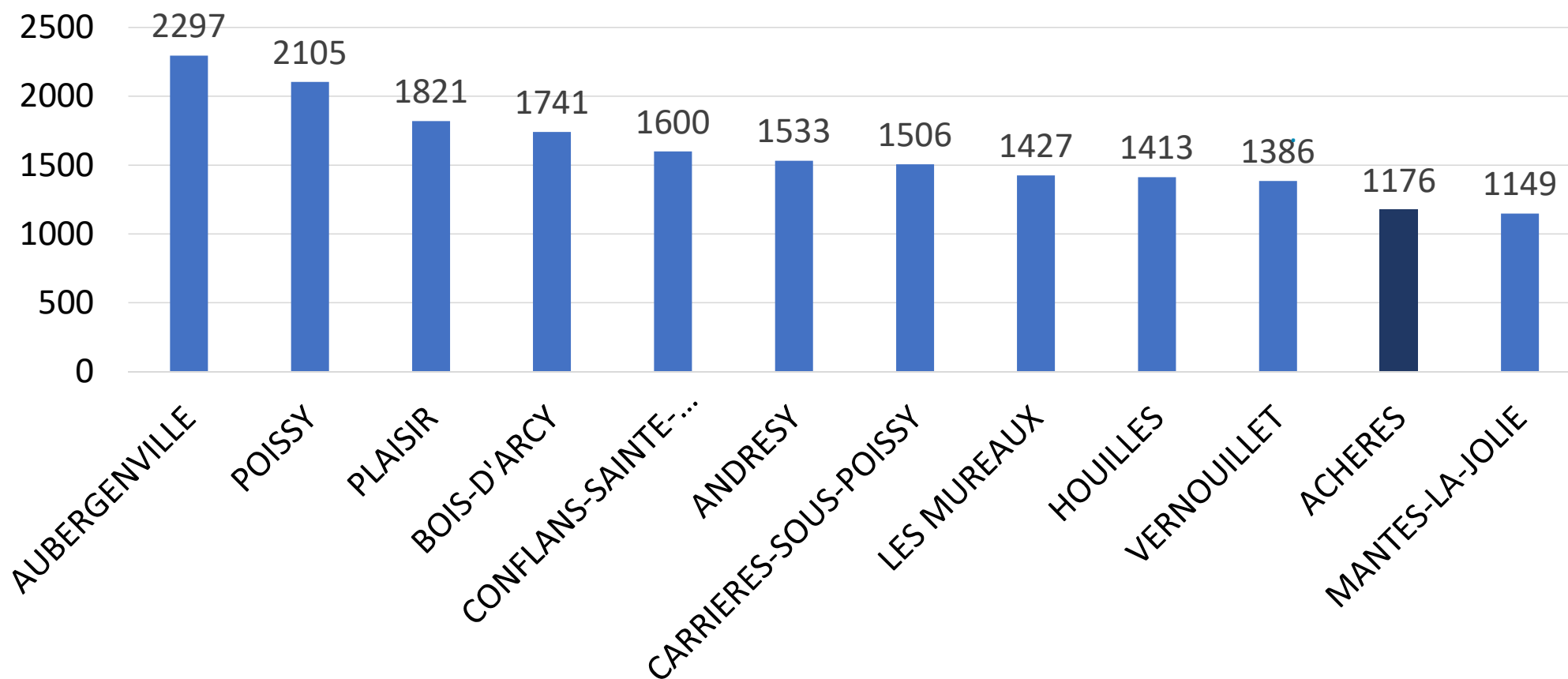


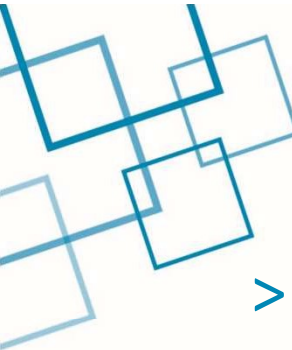
Des taux d'imposition moins élevés (Taux TFB 2021)



Des bases d'imposition moins importantes

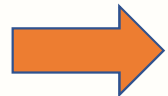
(bases TFB 2020 (€/hab))





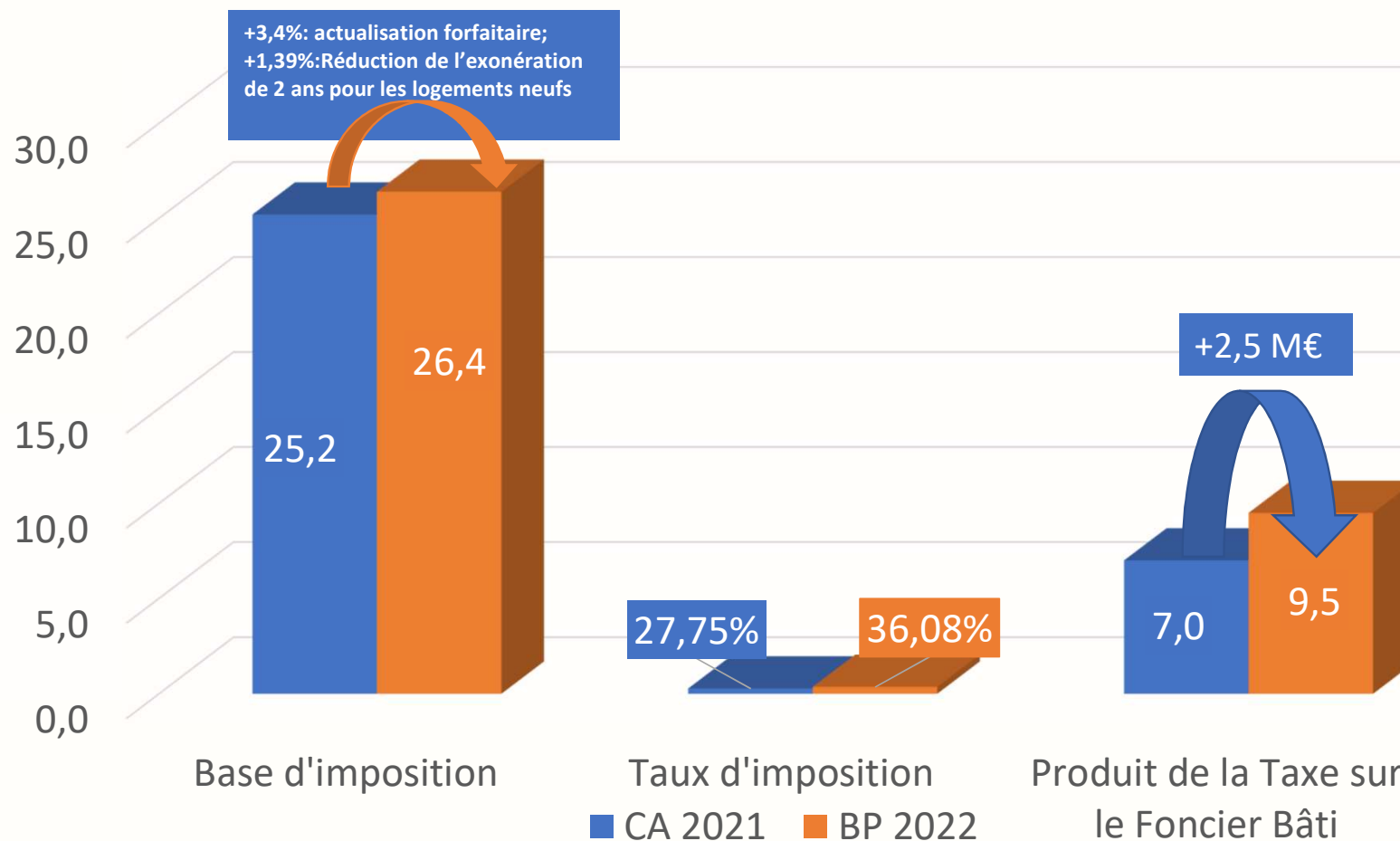
L'augmentation du taux de fiscalité de la Taxe sur le Foncier Bâti, une mesure difficile mais nécessaire

- > Diminution à venir des dotations de l'Etat du fait d'un déficit public trop important;
- > Des marges de manœuvre plus réduites pour diminuer les dépenses de fonctionnement de la ville;
- > Une capacité d'autofinancement insuffisante ne permettant à la ville de rembourser les annuités de la dette et d'investir sur ses fonds propres;
- > Un produit de taxe sur le foncier bâti inférieur à la moyenne des autres communes



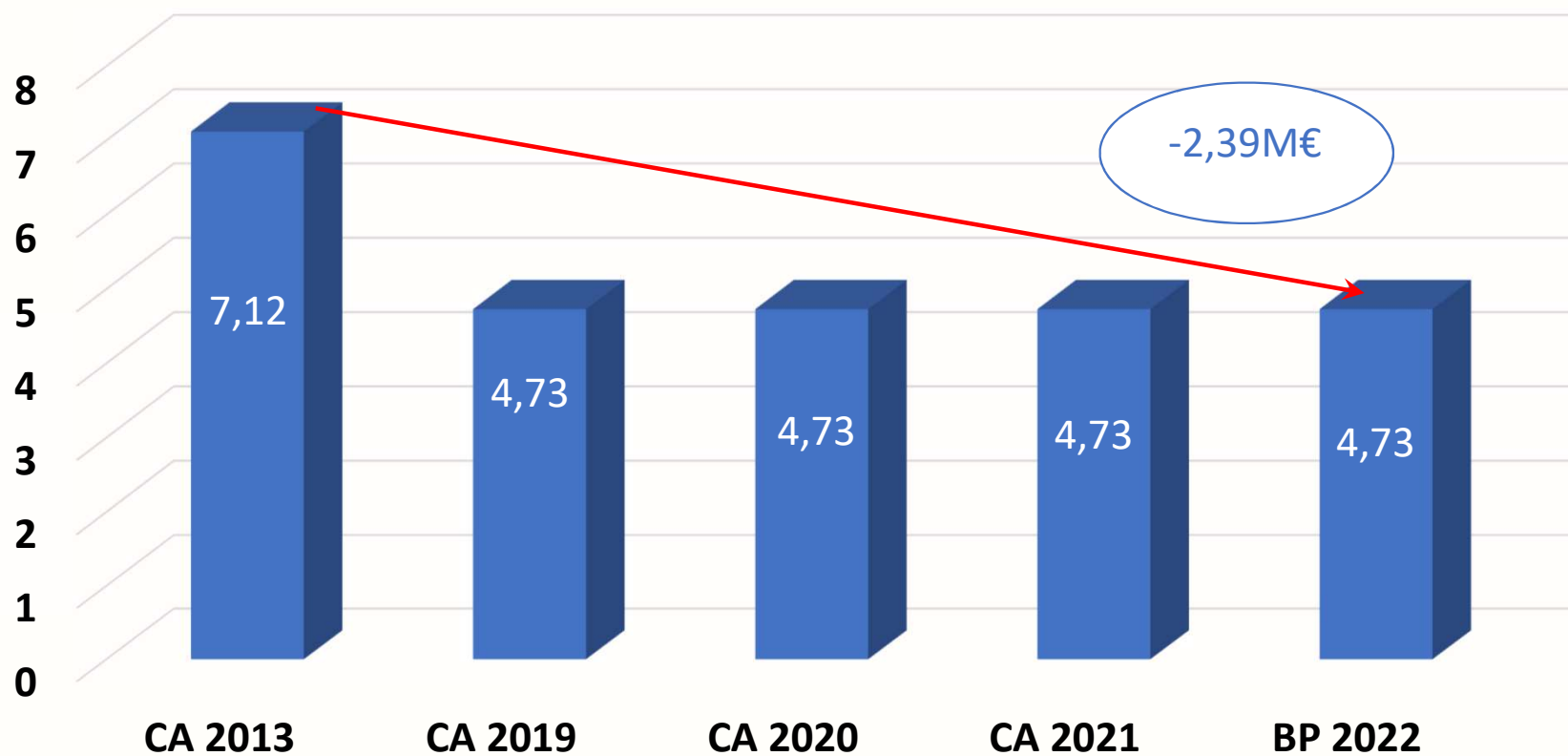
Augmentation des taux de fiscalité de la TFB de 8 points

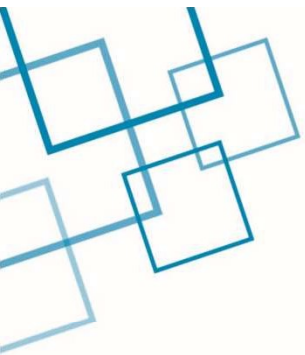
La progression du produit de la Taxe Sur Le Foncier Bâti (en millions d'euros)



La baisse constante des dotations de l'Etat

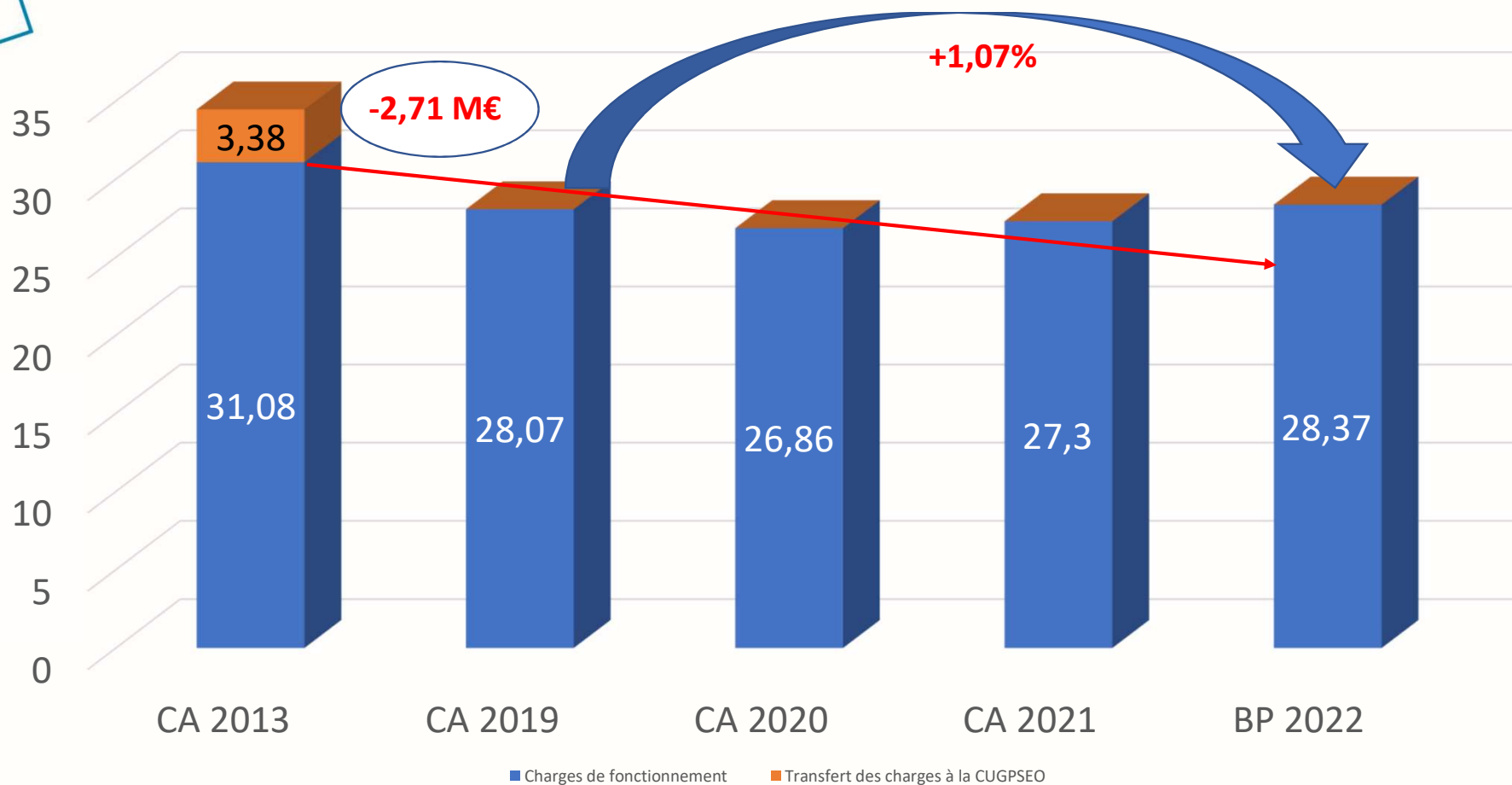
(en M€)





La maîtrise des dépenses de fonctionnement

Un effort soutenu de maîtrise des dépenses de fonctionnement (en M€ à périmètre constant)





Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Malgré des contraintes extérieures entraînant de facto une progression des coûts:

- Inflation des prix;
- Augmentation du coût de l'énergie;
- Augmentation du point d'indice des fonctionnaires;

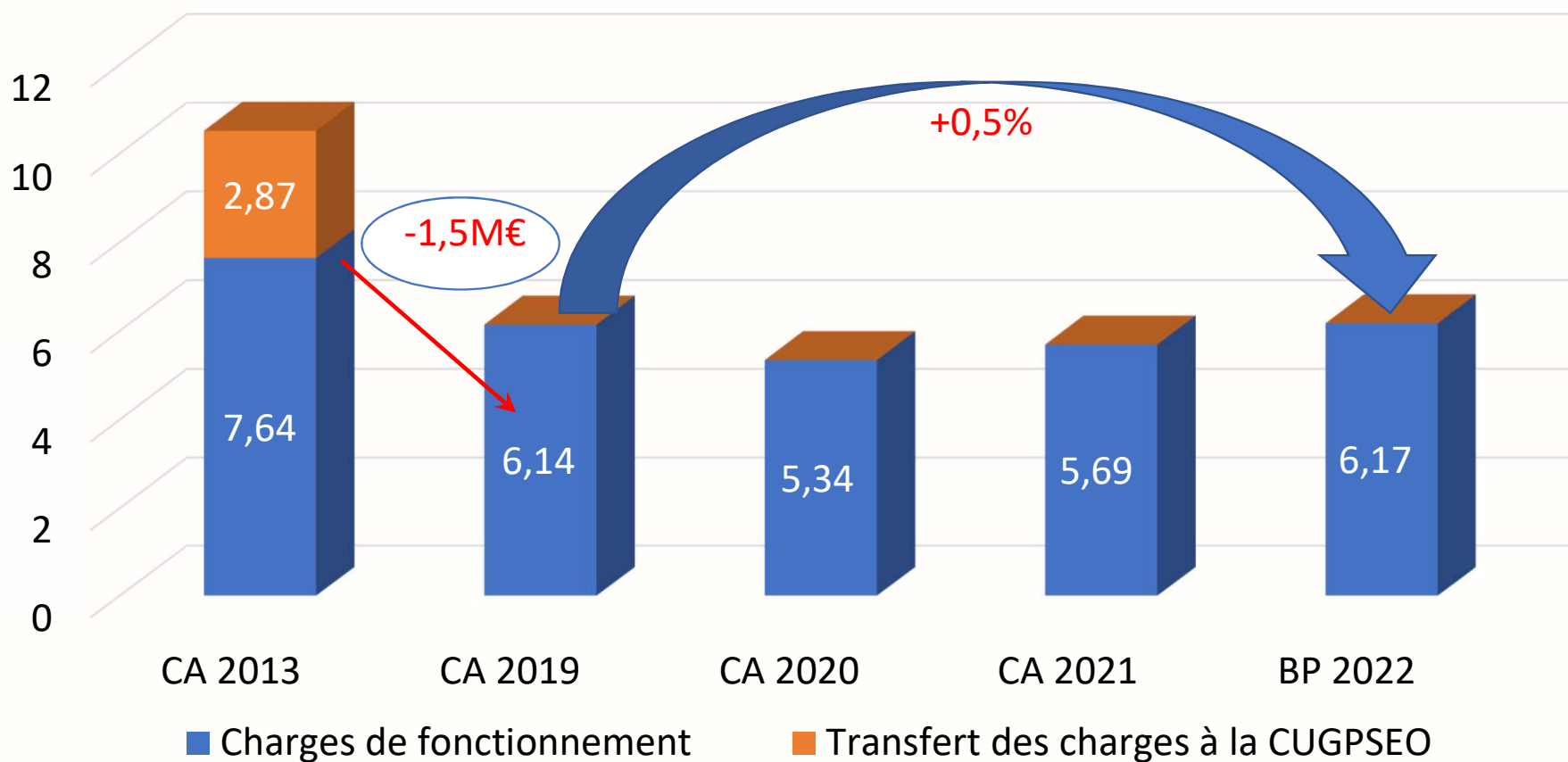
> La ville poursuivra un gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement:

- Réduction des locations, optimisation de l'utilisation des bâtiments communaux;
- Réflexion sur les modes de gestion des services publics.

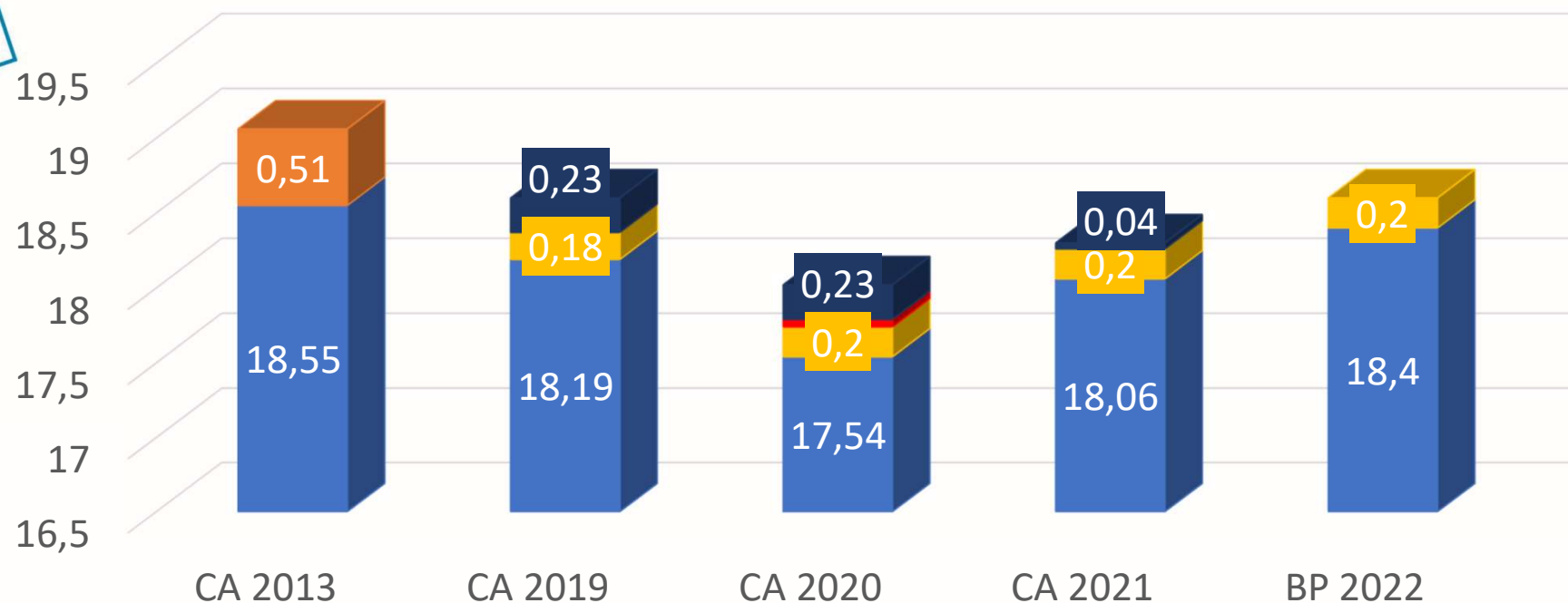


Objectif: allier la démarche d'optimisation de la dépense publique tout en préservant des services publics de qualité

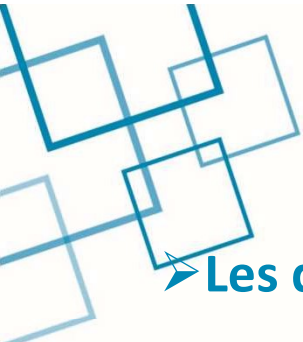
Evolution des charges à caractère général (en M€ à périmètre constant)



La maîtrise des dépenses de personnel (en M€ à périmètre constant)



- Effort salarial sur les catégories C et revalorisation du régime indemnitaire
- Prime COVID
- Mesures gouvernementales
- Neutralisation du personnel transféré à la CUGPSEO
- Masse salariale

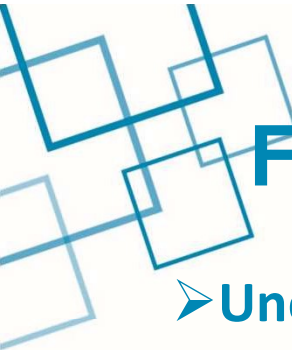


Focus sur les dépenses de personnel

➤ Les dépenses de personnel s'élèvent à 18,6M€

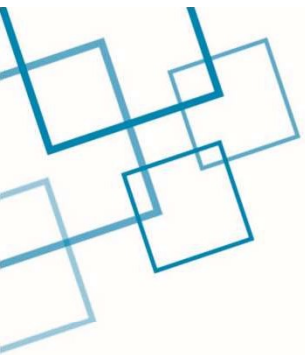
➤ Le dimensionnement de l'enveloppe des dépenses de personnel 2022 tient compte des éléments ci-dessous :

- ✓ **les mesures gouvernementales chiffrées à 248 310 euros** (soit + 1,35% par rapport à l'exécuté 2021) incluant les augmentations successives du SMIC ainsi que la modification des carrières des catégories C et des auxiliaires de puériculture;
- ✓ **les postes à pourvoir décidés par l'équipe municipale (136K€)** comprenant notamment le recrutement de deux gardiens-brigadiers pour la police municipale, d'un coordinateur au sein du service enfance, d'un professeur de musique, un directeur général des services adjoint et un contrôleur de gestion;
- ✓ **le recrutement de personnel pour le remplacement des congés maternité et maladie (381K€)** permettant de maintenir les services rendus aux Achérois.



Focus sur les subventions versées par la ville

- Une enveloppe de 339 K€ dédiée aux associations de la ville
- **Reconduction en 2022 du système initié en 2021 pour les associations sportives** basé sur la mise en place de deux enveloppes distinctes:
 - ✓ une première enveloppe de fonctionnement par adhérent permettant d'assurer le fonctionnement récurrent de l'association (144K€),
 - ✓ une deuxième enveloppe fléchée sur les projets nouveaux ou sur des thématiques que la municipalité souhaite renforcer (handicap, sport féminin, culture hors les murs...) (54K€);
- Des subventions versées à hauteur de **1 010K€ pour le CCAS**, de **641K€ pour le SAX** et de **17K€ pour les coopératives scolaires**.



L'amélioration de la capacité d'autofinancement de la ville



Pourquoi la municipalité souhaite-t-elle disposer d'une capacité d'autofinancement (CAF) suffisante?

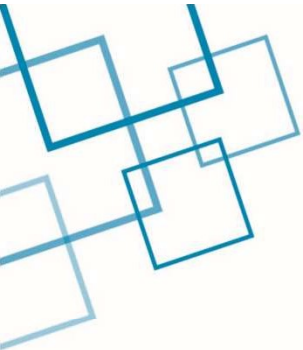
> Qu'est-ce que la capacité d'autofinancement?

- Différence entre les produits réels de fonctionnement (recettes pérennes de la commune hors produits de cession) et les charges réelles de la ville (charges courantes);
- Ressources durables de la ville permettant de rembourser les annuités de la dette et d'investir sur ses fonds propres.

> Pourquoi constituer une capacité d'autofinancement suffisante?

- Les produits de cession: recettes non pérennes;
- Les emprunts: recettes dont l'accord de financement des banques et le taux dépendent de la situation financière de la ville et qui ne sont pas extensibles;

> La CAF: ressources durables de la ville permettant de financer les investissements de demain et de garantir l'attractivité de la commune



Des dépenses de fonctionnement supérieures aux recettes de fonctionnement

CA 2021

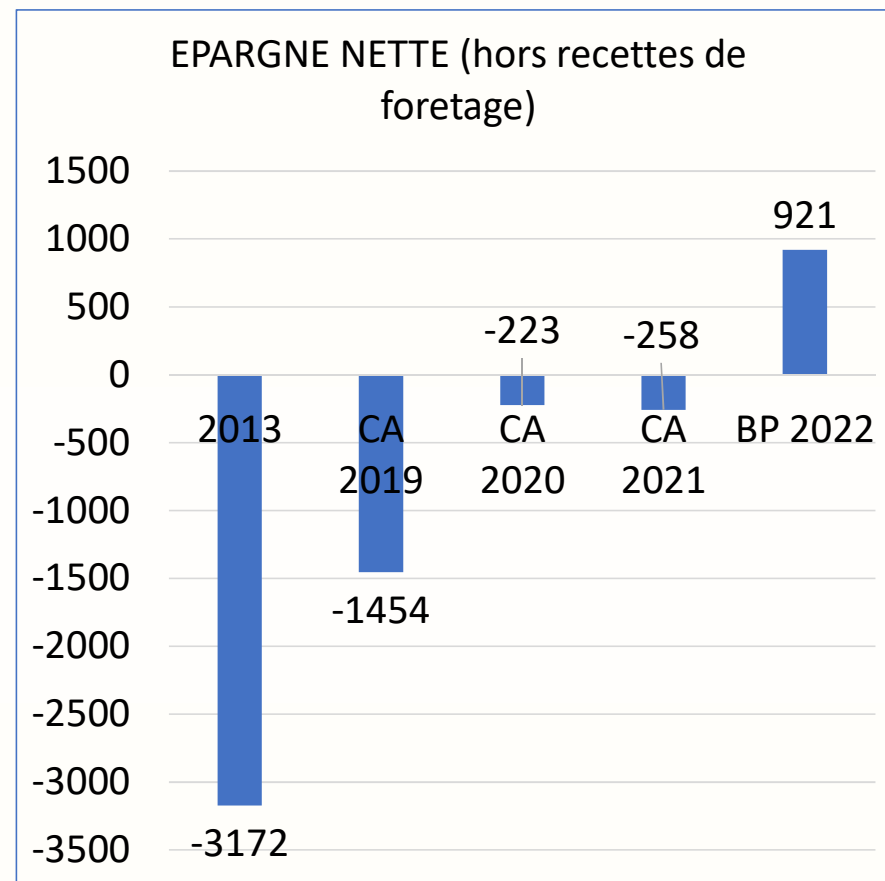
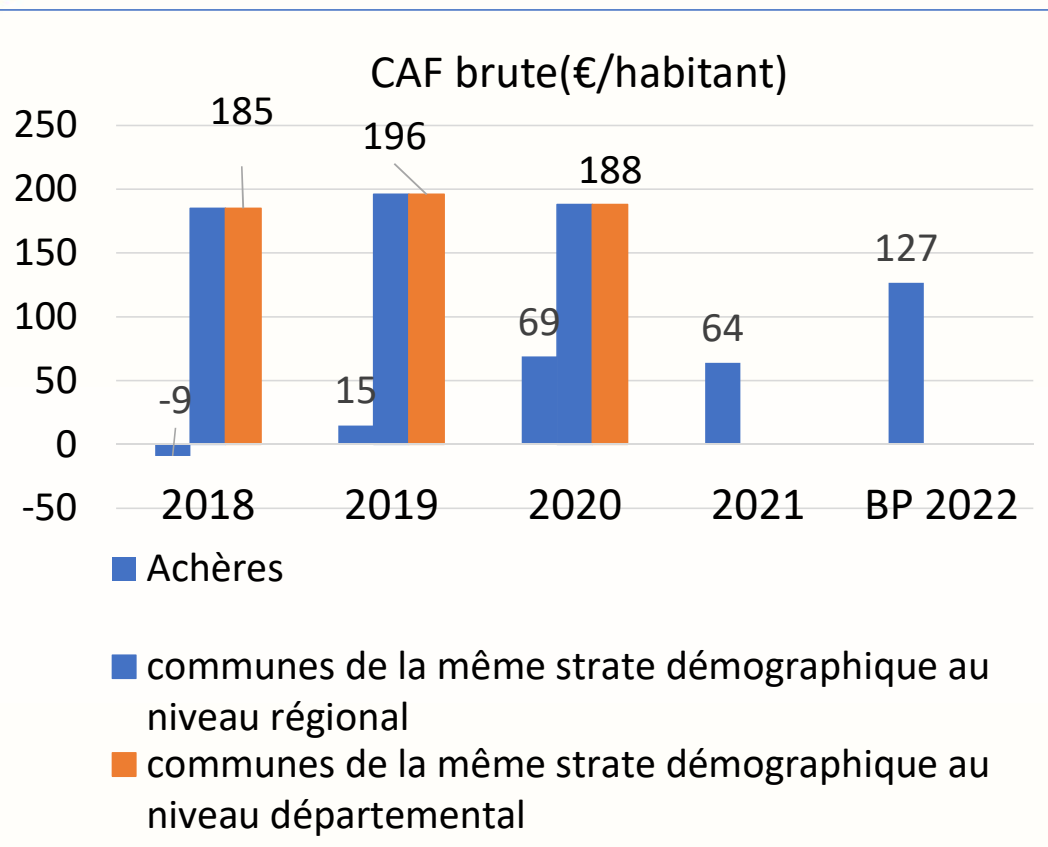
31,8 M€ de
dépenses de
fonctionnement

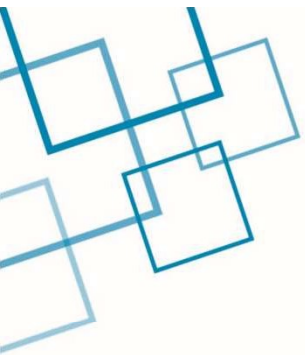
30,7M€ de recettes
de fonctionnement

**DEFICIT DE 1,1MILLIONS D'EUROS
(malgré la baisse des dépenses du
fait de la COVID19)**

- Ponction sur le résultat de fonctionnement antérieur:
 - ➔ Passage d'un excédent de +2,6M€ à 1,5M€;
 - ➔ Nécessité de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'augmenter les recettes pérennes de la ville.

L'amélioration de la situation financière de la ville





Le maintien d'un haut niveau d'investissement



Grandes orientations du BP 2022

- >Réalisation d'un haut niveau d'investissement: 15,6M€ (hors RAR) en 2022;
- >Estimation du produit de cession à 1 972 263€ en 2022 (dans le cadre de la vente des terrains dans le cadre du projet du port autonome);
- >Mobilisation d'un nouvel emprunt de 4 500 000€ (hyp: taux fixe 1% sur 15 ans);
- >Des subventions à hauteur de 5,4M€

Les Projets d'Investissement

Intitulé du Projet	Réalisé	RAR 2021	2022	2023	Total projet
Nouvelle école	793 966	123 594	5 079 693	1 307 660	7 304 913€

TOTAL SUBVENTIONS ET FCTVA

4 810 985€

Intitulé du projet	Réalisé	RAR 2021	2022	2023	Total projet
Gymnase Pierre De Coubertin	711 199	810 417	991 000	86 249	2 608 864

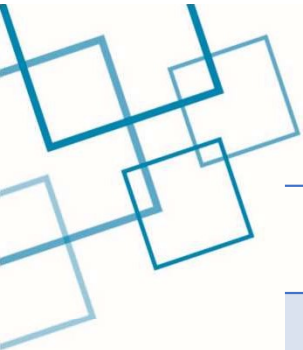
TOTAL SUBVENTIONS ET FCTVA

1 151 758€

Intitulé du projet	2022	2023	2024	2025	2026	Total projet
Plan Investissement Scolaire	200 000	400 000	400 000	400 000	400 000	1 800 000

TOTAL SUBVENTIONS ET FCTVA

695 272



Les Projets d'Investissement en cours

Intitulé du projet	Réalisé	RAR 2021	2022	Total projet
Parc des Marmousets	189 762	36 901	1 306 000	1 532 664€
TOTAL SUBVENTIONS ET FCTVA				972 585€

Intitulé du projet	Réalisé	RAR 2021	2022	2023	Total projet
Construction du CTM	908 876	1 140 699	5 915 853	1 109 615	9 075 043
TOTAL SUBVENTIONS ET FCTVA					4 088 670



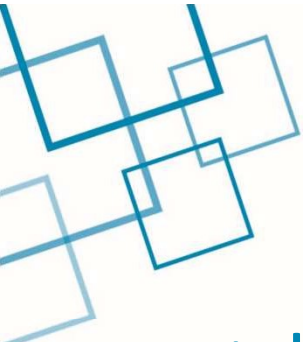
LES AUTRES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2022

- **Education et Petite enfance:**

- ✓ Réfection cuisine crèche Pasteur (337 500€) ;
- ✓ Travaux et acquisitions dans les écoles(renouvellement des TNI , du mobilier dans les classes...) (309 915€);
- ✓ Travaux de rénovation de la charpente de l'école Volat(200 000€);
- ✓ Renouvellement du mobilier scolaire (50 000€).

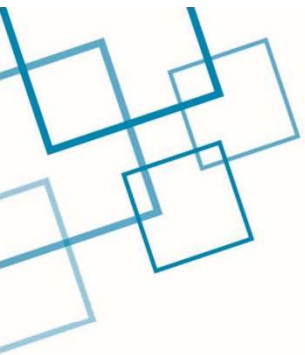
- **Sport, jeunesse et culture:**

- ✓ Aménagement et achat de mobilier pour la Maison Des Jeunes (30 000€)
- ✓ Achat de divers équipements sportifs (33 720€);
- ✓ Poursuite de la réfection du Gymnase Pierre De Coubertin(991 000€);
- ✓ Renouvellement des instruments de musique/achat d'œuvres d'art et remplacement du mobilier de la bibliothèque (12 600€).



LES AUTRES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2022

- **Le développement durable et la qualité de vie des Achérois:**
 - ✓ Aménagement du Parc des Marmousets (1 306 000€);
 - ✓ Entretien des réseaux d'assainissement et modernisation de l'éclairage dans les bâtiments publics (pose de LED et amélioration de l'éclairage : 17K€, asst :5K€);
 - ✓ Construction du nouveau CTM (5 915 853€);
 - ✓ Modernisation des outils informatiques et sécurisation des systèmes d'information (150 000€).

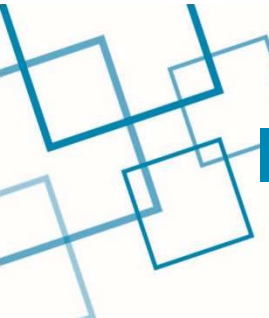


Une stratégie financière responsable au service des priorités communales



Une stratégie financière au service de la parentalité, la petite enfance, la réussite éducative et la jeunesse

- **La poursuite du projet éducatif du territoire (PEDT)** dont les objectifs sont :
 - ✓ Garantir l'assiduité et la concentration des enfants sur le temps de scolarisation,
 - ✓ Organiser au mieux les différents temps de l'enfant en s'adaptant à son rythme
 - ✓ Permettre la continuité de l'activité associative de la Ville, voire la dynamiser,
 - ✓ Être facilement intelligible par les parents, les enseignants et les partenaires



Une stratégie financière au service de la parentalité, la petite enfance, la réussite éducative et la jeunesse

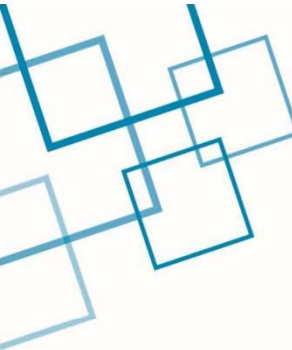
- **Le maintien des actions au service de la réussite éducative et de l'ouverture aux autres:**
 - ✓ **poursuite du soutien scolaire proposé aux enfants Achérois** (clubs coups de pouce, Contrat Local Accompagnement Scolaire);
 - ✓ **organisation de séances dans l'année avec deux psychologues de l'association Georges Devereux** pour permettre le suivi des enfants rencontrant des difficultés;
 - ✓ **intégration des enfants en situation de handicap** avec le déploiement sur la ville d'Achères du dispositif AELI (Accueil Éducatif par les Loisirs et l'Inclusion)



Une stratégie financière au service de la parentalité, la petite enfance, la réussite éducative et la jeunesse

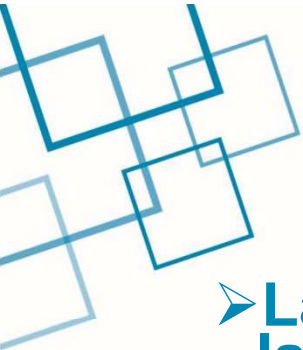
- 10 berceaux supplémentaires au sein de la nouvelle crèche proche du quartier de la gare (108K€ par an);
- Le maintien du soutien à la parentalité avec la mise en place de maison des parents;
- La poursuite des actions culturelles et éducatives à destination des enfants (HR sport, conservatoire, bibliothèques, centres de loisirs...)

=> Objectif: favoriser la réussite éducative des enfants, l'accompagnement des familles et le développement de projets transversaux.



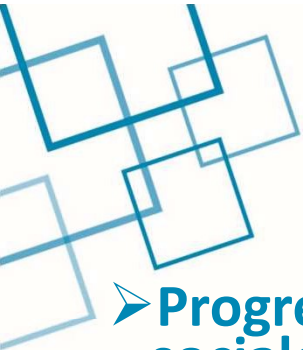
Une stratégie financière au service de la parentalité, la petite enfance, la réussite éducative et la jeunesse

- La **structuration de la Maison des Jeunes** pour les 11-17 ans avec des activités renouvelées;
- La **confirmation du travail du Bureau Information Jeunesse** visant à soutenir les jeunes;
- L'organisation d'un festival « **Ciné-Jeunesse** »;
- Le maintien des **quartiers d'été**.



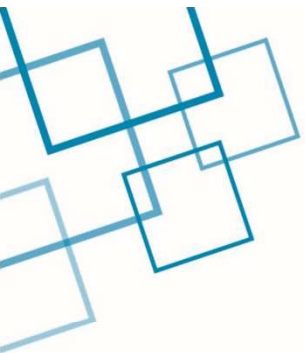
La qualité de vie des Achérois, priorité de la politique municipale

- **La construction, l'extension et l'entretien des bâtiments publics de la ville** (construction d'une nouvelle école biosourcée, l'extension du Gymnase Pierre de Coubertin, construction d'un nouveau Centre Technique Municipal, mise en place d'un plan d'investissement dédié aux établissements scolaires de la ville);
- **Mise en place d'actions en faveur de la transition écologique:** le parc des Marmousets, l'opération « une naissance un arbre » (50 arbres en 2021), journée vélo...;
- **La poursuite des actions ou manifestations proposées par la ville ou les associations:** actions culturelles, activités sportives, fêtes de la ville (fête du céleri couplée avec la fête du jumelage), poursuite de la participation à l'Estival.



La qualité de vie des Achérois, priorité de la politique municipale

- **Progression de la subvention de la ville auprès du Centre Communal d'Action sociale (+21% par rapport à 2021);**
- **Maintien du niveau des subventions versées aux associations** (poursuite de la méthode d'attribution des subventions aux associations sportives mise en place en 2021 visant à distinguer: une dotation attribuée par licencié et une dotation permettant de développer de nouveaux projets que la municipalité souhaite renforcer);
- **Garantir la sécurité des Achérois:**
 - Renforcement des effectifs de la police municipale;
 - 13 caméras installées en 2022 dont 5 en vidéo verbalisation: 3 en centre ville, 2 au sein du quartier de la gare.



Synthèse du BP 2022

BUDGET 2022

Section de Fonctionnement

Dépenses réelles : 28,3M€

Dépenses d'ordre : 2,9M€

+1,8M€ virement à la section d'investissement

Recettes réelles : 31 M€

Recettes d'ordre: 0,6M€

Résultat antérieur commune : 1,4M€

Section d'investissement

Dépenses réelles: 18,3M€

Dépenses d'ordre:0,6M€

RAR:3,2M€

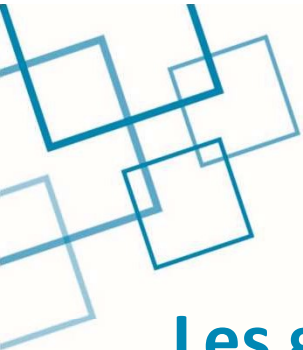
Recettes réelles :12,6M€

Recettes d'ordre: 2,9M€

RAR:1,9M€

Résultat antérieur : 2,8M€

+1,8M€ virement de la section de fonctionnement



Conclusion

Les grands objectifs de la politique municipale :

- ✓ Mettre en œuvre un plan d'investissement ambitieux visant à améliorer le cadre de vie des Achérois;
- ✓ Poursuivre les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement;
- ✓ Maintenir des services publics de qualité ;
- ✓ Augmenter les recettes pérennes de la ville afin de retrouver des marges de manœuvre pour l'avenir d'Achères;
- ✓ Doter la commune d'une capacité à investir grâce à ses fonds propres.